



## Monnaies uniques de Vendôme X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles

BERNARD DIRY

**Résumé :** *La ville de Vendôme a connu une autonomie monétaire de presque huit siècles qui commence vers la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle pour se terminer au début du XIV<sup>e</sup> siècle en 1320, date à laquelle le comte de Vendôme, Bouchard VI (1315-1353), vend ses droits monétaires au roi de France Philippe V (1316-1322)<sup>1</sup>. Cette longue période nous a laissé, bien sûr, de nombreux témoignages numismatiques qu'archéologues et historiens s'efforcent de décrypter et de replacer, au mieux de leurs connaissances, dans l'histoire du Vendômois et force est de constater que ces siècles d'autonomie monétaire vont de pair avec une affirmation de plus en plus marquée du rôle de Vendôme comme capitale économique et politique de ce qui, au début, n'était que le « pagus vindocinensis » et que les aléas de l'Histoire ne vont pas tarder à hisser au rang de comté.*

**Mots-clés :** *monnaie, monnayage, comté de Vendôme, denier, obole, atelier monétaire.*

La frappe de monnaies, contrairement à ce qu'on pourrait croire, est une opération très complexe qui requiert des compétences particulières et les autorités en charge de cette fonction n'hésitent pas à faire appel

à des spécialistes. Ils ont, en effet, parfaitement compris que la monnaie, depuis son origine, était le reflet du pouvoir qui l'émettait et qu'à chaque frappe de nouvelles espèces c'est toute l'image d'un système qui est en jeu. Aussi ne badine-t-on pas avec la production de la monnaie, ce qui explique le caractère considéré comme très fiable de ces documents et l'importance d'une analyse bien menée.

Un important travail a déjà été réalisé sur le monnayage de Vendôme (cf. note 1), mais depuis une dizaine d'années sept monnaies vendômoises uniques ont été retrouvées, au gré des ventes de collections et sont ainsi venues enrichir nos connaissances et apporter des informations totalement inédites. Pour les présenter nous avons choisi de les replacer dans le cadre chronologique et historique de leur production et non celui de leur découverte.

La première monnaie étudiée est un denier carolingien en argent (**fig. 1**), conforme aux prescriptions de l'édit de Pitres du 25 juin 864 qui impose, au niveau de l'Empire, un certain nombre de règles nouvelles dans la production des monnaies<sup>2</sup>. Le monnayage carolingien de Vendôme est peu abondant, mais sa présence indique néanmoins qu'à cette époque, fin IX<sup>e</sup>, début X<sup>e</sup> siècle existait un pôle économique suffisamment important au

1. DIRY (B.), *Vendôme, monnaies et trésors*, Éditions du Cherche-Lune, PUF, Vendôme, 1999, p. 91.

2. DIRY (B.), *op. cit.*, p. 35-36 et *Monnaies du Vendômois à l'époque carolingienne*, BSNF, juin 2002, p. 96 à 102.

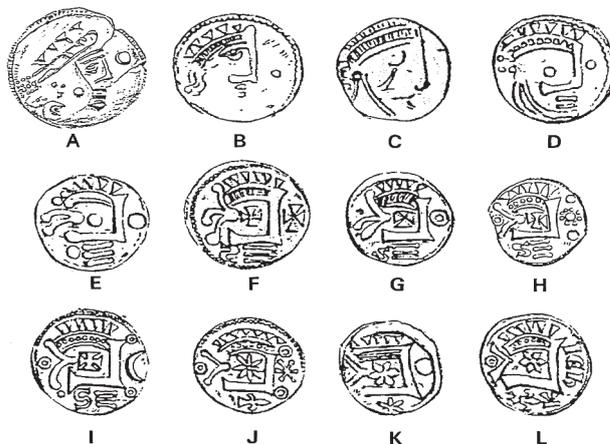
**Fig. 1** : denier carolingien : IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle.  
Type édit de Pitres (864), Charles le Chauve (840-877)  
ou Charles III le Simple (898-923),  
arg., Ø 19 mm, 1 h, 1,37 g ou immobilisation.



niveau du territoire vendômois pour amener le pouvoir central ou local à faire frapper des monnaies pour en faciliter les échanges. Ce qui signe le caractère unique de cette monnaie c'est le S inversé sur l'avvers de la pièce, au niveau du monogramme carolin KAROLVS entouré de la fameuse devise qui apparaît à cette époque «+ GRATIA D' REX» (pour GRATIA DEI REX, roi par la grâce de Dieu) et que l'on retrouvera sur toutes les monnaies jusqu'à la Révolution. Sans pouvoir déterminer formellement s'il s'agit d'une erreur éventuelle du graveur, cette singularité n'est pas dépourvue d'intérêt pour le numismate, dans la mesure où elle témoigne de l'existence d'une série inconnue supposant la fabrication d'un nouveau coin. On a ainsi la preuve, à travers ce denier que quelques milliers de pièces supplémentaires ont été frappés pour alimenter le commerce local, sans doute en pleine expansion alors<sup>3</sup> (cette affirmation repose sur le fait que tout nouveau coin, et c'est le cas ici, est en mesure d'assurer la fabrication de quelques milliers de monnaies avant d'être, à son tour, trop usé et donc remplacé par un nouveau).

La planche ci-contre (**fig. 2**) est là pour illustrer ce que les spécialistes appellent, pour la période médiévale, l'évolution de la «tête bléso-chartraine» (dénomination couvrant le Vendômois, le Blésois et le pays Chartrain). En effet la première frappe médiévale autonome de Vendôme (vers 945) représente, sur l'avvers, une tête, héritée, sans doute, d'un monnayage quelque peu antérieur et localisé à Chinon, pour commémorer le passage dans la ville de l'empereur Louis IV d'Outremer<sup>4</sup>. Par la suite ce monnayage va subir des modifications successives qui vont surtout affecter la tête qui va devenir de plus en plus stylisée au point de plus avoir grand-chose à voir avec la tête primitive.

L'histoire de ce denier en argent (**fig. 3**), datable des années 950-970 est tout à fait exceptionnelle car le document en question, comme le montre l'illustration précédente, est une monnaie éponyme, découverte à la



**Fig. 2** : évolution du type à la tête bléso-chartraine.  
Comté de Vendôme : évolution probable de la «tête» des années  
940-950 au début du XIII<sup>e</sup> siècle. A, vers 940-950; B, C, deu-  
xième moitié du X<sup>e</sup> siècle; D, 1000-1035; E, 1035-1050; F, G,  
deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle; H, deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle;  
I, fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle; J, K, L, début XIII<sup>e</sup> siècle.

**Fig. 3** : denier, 950-970, arg., Ø 21 mm, 2 h, 1,13 g.  
Comté de Vendôme : Bouchard-Ratepilate † 960,  
ou Bouchard le Vénérable (vers 960-1005),  
Francia : Lothaire (941-986).



fin du XIX<sup>e</sup> et disparue quelques années plus tard jusqu'à sa redécouverte en 2014<sup>5</sup>. En effet ce denier fut longtemps considéré comme la première monnaie «à la tête» frappée à Vendôme et devint, bien involontairement, un objet quasi mythique et fut reproduit à loisir dans de nombreux travaux à partir d'un simple dessin de B. Fillon. On croyait la monnaie disparue à jamais jusqu'à sa réapparition inattendue dans une vente en Belgique en mars 2014. Il s'agissait bien de la même monnaie, réputée avec raison comme unique et qui le demeure d'ailleurs. En revanche, dans l'évolution de la tête, elle prend désormais le n° 2, ayant été détrônée par un type de monnaie également rare et connu à quelques exemplaires seulement (monnaie A du tableau). Si on retient comme plausibles les dates proposées par J. Duplessy pour la fabrication de ce denier (vers 950-970) l'histoire de Vendôme nous offre au moins deux possibilités concernant un éventuel comte émetteur pour cette monnaie. En retenant les années 950 et

3. DIRY (B.), *Variété inédite d'un denier carolingien de Vendôme*, BSFN, mars 2007, p. 71-72.

4. DUPLESSY (J.), *Deniers de Vendôme inédits du X<sup>e</sup> siècle*, BSFN, avril 1989, p. 558-559.

5. DIRY (B.), *Un denier unique de Vendôme frappé dans les années 950-970*, BSFN, juin 2015, p. 163.

suyvantes immédiates, nous croisons Bouchard Ratepilate dont on sait qu'il fut à la tête du comté jusqu'aux alentours de l'année 960<sup>6</sup>. Dans le cas d'une fabrication un peu plus tardive, le seul candidat en lice serait Bouchard le Vénérable qui prend en main les destinées de Vendôme vers 960 et le denier présenté ici pourrait alors illustrer la première émission du nouveau comte. Les dates évoquées, en absence de tout contexte archéologique fiable, ne reposent que sur le style de la monnaie qui s'inscrit assez correctement entre celles du trésor du Loiret et celle contenue dans le trésor de Fécamp et étudiée par Fr. Dumas<sup>7</sup> (monnaies A et C du tableau).

Nous avons à faire maintenant à un denier également en argent (**fig. 4**) connu pour le type à plusieurs exemplaires et datables des années 1060, mais il est de fait délicat de proposer une date de frappe en absence d'éléments déterminants. Cette monnaie illustre involontairement la difficulté rencontrée parfois par les numismates pour repérer un exemplaire unique. Ce fut le cas de ce denier, répertorié dans les frappes vendômoises, comme monnaie très rare, mais sans remarquer un petit détail qui lui confère pourtant un caractère unique. En effet, derrière ce qu'il reste de la tête d'origine, un point ou besant entre les trois lemnisques, était passé inaperçu. Des exemplaires connues au même type, cette monnaie est la seule à présenter cette caractéristique qu'il est difficile d'analyser. Une erreur de coin reste possible, mais rien ne le prouve. Peut-être une marque distinctive tout simplement pour signaler une nouvelle émission au même type. Mais alors dans quel but ? Une possibilité souvent évoquée voudrait que ce genre de détail soit là comme signe distinctif pour une nouvelle émission et ainsi faciliter le comptage des deniers. Mais ce phénomène apparaîtra de façon plus tardive en Vendômois (début XIII<sup>e</sup> siècle) et ne peut guère être retenu ici. Ce qui est sûr c'est le caractère novateur de l'émission

**Fig. 4 :** denier, deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle, arg., Ø 20 mm, 6 h, 1,16 g.

France : Philippe I<sup>er</sup> (1060-1108). Comté de Vendôme : Foulques l'Oison 2<sup>e</sup> période (1050-1066).



A/

A/ anépigraphie, tête stylisée à droite. Un besant ou point entre les deux lemnisques sup.



R/

R/ + VINDOCINO CASTRO  
Croix centrale

et la date de 1060 évoquée est intéressante dans la mesure où elle recoupe une période riche en événements locaux. En 1050 Geoffroy Martel va quitter le pouvoir et redonner à son neveu, Foulque l'Oison (1050-1066), d'abord la moitié du comté préalablement confisqué par ses soins, puis en 1058, la totalité du comté. Ces deux dates qui voient Foulque l'Oison retrouver progressivement la plénitude de ses droits pourraient fort bien avoir été l'occasion de frappes nouvelles, voire commémoratives et bien différenciées des types précédents et notre exemplaire et les quelques autres connus à ce type pourraient en être le témoignage<sup>8</sup>.

Ces deux oboles (**fig. 5 et 6**) (une obole vaut un demi-denier) aux légendes très altérées, mais quasi identiques tant par les formes des légendes que par la disposition des motifs de l'avers et du revers, n'ont pas leur équivalent dans les différents ouvrages de numismatique consultés.

**Fig. 5 :** obole du XII<sup>e</sup> siècle, bill., Ø 15,5 mm, 9 h, 0,44 g.  
France : Louis VII (1137-1180), Philippe II Auguste (1180-1223),  
Comté de Vendôme : Jean I<sup>er</sup> (1145-1180)  
ou Bouchard IV (1180-1202).



A/

A/ anépigraphie, tête stylisée à droite.



R/

R/ + OVDONT ? (O plein)  
Croix centrale, cantonnée de deux besants au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> canton

**Fig. 6 :** obole du XII<sup>e</sup> siècle, bill., Ø 14,5 mm, 12 h, 0,35 g.  
France : Louis VII (1137-1180),  
Philippe II Auguste (1180-1223), Comté de Vendôme :  
Jean I<sup>er</sup> (1145-1180) ou Bouchard IV (1180-1202).



A/

A/ anépigraphie, tête stylisée à droite.



R/

R/ + [O]VDON ?  
(T couché, O plein),  
croix centrale, cantonnée  
d'un besant au 4<sup>e</sup> canton

Ce qui les singularise c'est la forme particulière de la croix centrale du revers, nettement plus ramassée que la croix habituelle et constituée de quatre poinçons isocèles réunis au centre par leurs sommets et qui rappelle une croix de Malte. Ce motif est caractéristique de cette émission et ne se rencontre sur aucun autre exemplaire de l'atelier de Vendôme. Une autre particularité de ces deux monnaies est le O plein en fin de légende et qui ne semble provenir ni de l'usure, ni de

6. DIRY (B.), *Apport de la numismatique à l'histoire du Vendômois au X<sup>e</sup> siècle*, BSAV, 2005, p. 67-68. SAINT-VENANT (R.-B de), *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois*, t. 1, réédition, 1969. BARTHÉLEMY, *La Société dans le comté de Vendôme de l'an mille au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1993, p. 102 et p. 277-282.

7. DUMAS (Fr.), *Le Trésor de Fécamp et le monnayage en Francie Occidentale pendant la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1971, p. 210.

8. SAINT-VENANT (R. B- de), *op. cit.*, t. 2, p. 74.

l'écrasement de la lettre en question. On retrouve cette particularité sur des deniers et oboles datables des années 1180-1210) et cela est déjà un premier indice en vue d'une datation de ces fabrications. Quant au cantonnement différent de la croix centrale du revers, tout laisse penser que nous sommes bien en présence d'un nouveau type dont nous avons ici deux variantes différentes correspondant à deux émissions distinctes (cantonnement différent de la croix centrale du revers). Tout laisse à penser que nous sommes cette fois en présence de rares témoignages de la seconde partie du XII<sup>e</sup> siècle qui fut pour le Vendômois une sorte de traversée du désert pour la numismatique, le territoire étant alors sous domination angevine (ce qui eut pour conséquence le remplacement des monnaies vendômoises par des monnaies angevines); mais, le pire était encore à venir avec le passage du comté de Vendôme sous domination anglaise en 1154 et tous les événements catastrophiques qui suivirent (sièges de la ville, famine, fuite des moines, arrivée à Vendôme de Philippe-Auguste... Le style globalement très frustré de la frappe de ces deux oboles lié à une usure certaine de circulation, leurs tranches ébréchées, semblent indiquer une période où la qualité des frappes n'est plus la préoccupation essentielle du pouvoir émetteur. Tous ces éléments plaident en faveur d'une période de fabrication située entre 1165-1195, sans hélas pouvoir être plus précis et en restant bien conscient qu'à cette période la monnaie de Vendôme est devenue secondaire avec des frappes occasionnelles<sup>9</sup>.

Cette monnaie très bien conservée (**fig. 7**) est proche d'autres monnaies à ce type et datées du début du XIII<sup>e</sup> siècle. L'avert est anépigraphique, comme sur beaucoup de monnaies émises avant que n'apparaissent les émissions où figure le nom du comte émetteur et qui sont légèrement postérieures à celles-ci. La tête bléso-chartraine est déjà fortement stylisée avec une rosace en cœur. La place de l'étoile devant la tête est jusqu'à ce jour unique et signe également l'existence d'une

**Fig. 7 :** denier, début XIII<sup>e</sup> siècle,  
bill., Ø 18 mm, 7 h, 1,16 g.  
Royaume de France : Philippe-Auguste (1180-1223),  
Comté de Vendôme : Jean III (1211-1217)



A/

A/ anépigraphique, tête bléso-chartraine stylisée.



R/

R/ + VEDOME CASTR  
Croix centrale

**Fig. 8 :** obole, début XIII<sup>e</sup> siècle,  
bill., Ø 15 mm, 12 h, 0,42 g.  
Royaume de France : Philippe-Auguste (1180-1223),  
Comté de Vendôme : Jean III (1211-1217)



A/

A/ anépigraphique, tête bléso-chartraine, absence de motif sous la tête



R/

R/ + VEDOME CASTR  
Croix centrale

10. DIRY (B.), *Un denier inédit de Vendôme du XIII<sup>e</sup> siècle*, BSNF, octobre 2011, p. 231.

11. LEPAGE (Y.), *Histoire de Vendôme et du Vendômois*, Privat, 1984, p. 77.

9. DIRY (B.), *Deux oboles uniques de Vendôme du XII<sup>e</sup> siècle*, BSNF, février 2009, p. 38-39.

nouvelle série dont nous avons connaissance grâce à ce spécimen. Autour de la croix centrale du revers on lit : +VEDOME CASTR (pour VEDOME CASTRO, au château de Vendôme) caractéristique de cette série qui s'achève avec les premières monnaies signées de Jean III (1212-1217) qui reprennent d'ailleurs cette légende mêlant français et latin. Cette étrange combinaison linguistique est propre au monnayage vendômois et ne se rencontre que sur ces séries. Cette tentative demeurera sans suite puisqu'aucun atelier monétaire de l'espace bléso-chartrain ne reprendra cette forme de légende qui, ici, nous permet de dater de façon assez correcte cette émission<sup>10</sup>.

La dernière monnaie unique de Vendôme (**fig. 8**) retenant notre attention est une obole, au type étudié précédemment et présentant néanmoins quelques variantes dont une exceptionnelle : l'absence sous la tête de tout motif. L'existence de ce type au niveau d'une obole permet de supposer une frappe de denier au même type, non encore retrouvé, car cela correspond aux habitudes de frapper des oboles et des deniers similaires pour constituer un ensemble cohérent et facilement identifiable. Cette remarque vaut également pour le denier étudié précédemment. La découverte fortuite de ces deux nouveaux types vient compléter un ensemble considéré, à tort, comme un des « parents pauvres » des séries vendômoises et renforcer l'impression, qu'à la veille de sortir de l'anonymat, le système monétaire, mis en place dans le comté, avait retrouvé un dynamisme perdu au siècle précédent, (en partie en raison des troubles multiples tant économiques que politiques et militaires déjà évoqués). Seul le rattachement de ce dernier au pouvoir capétien en 1206 a été en mesure de relancer, de façon spectaculaire, une production particulièrement abondante de monnaies, sans équivalent dans l'histoire de l'atelier monétaire de Vendôme<sup>11</sup>.